

Royaume de Belgique

Province du Hainaut

Arrondissement de Mouscron



Ville de Comines-Warneton

CONSEIL COMMUNAL DU 30.09.2024

Rapport à l'attention de Madame la Bourgmestre, de Mesdames et Messieurs les Échevins et Conseillers Communaux.

1. Fabrique d'Église Notre-Dame de l'Assomption d'Houthem. Budget pour l'année 2025. Approbation. Décision.

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget 2025 de la Fabrique d'Église Notre-Dame de l'Assomption d'Houthem aux chiffres suivants :

	Montant initial F.E.	Montant à approuver
Recettes ordinaires	9.469,00 €	9.469,00 €
Recettes extraordinaires (excédent présumé)	37.488,32 €	37.488,32 €
Total des recettes	46.957,32 €	46.957,32 €
Dépenses ordinaires (chapitre I)	5.140,00 €	5.140,00 €
Dépenses ordinaires (chapitre II)	41.817,32 €	41.817,32 €
Dépenses extraordinaires	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses	46.957,32 €	46.957,32 €
Balance générale recettes-dépenses	+ 0,00 €	+ 0,00 €

2. Fabrique d'Église Saint-Chrysole de Comines. Budget pour l'année 2025. Approbation. Décision.

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget 2025 de la Fabrique d'Église Saint-Chrysole de Comines aux chiffres suivants :

	Montant initial F.E.	Montant à approuver
Recettes ordinaires	35.770,00 €	35.770,00 €
Recettes extraordinaires (excédent présumé)	24.803,20 €	24.803,20 €
Total des recettes	60.573,20 €	60.573,20 €
Dépenses ordinaires (chapitre I)	10.880,00 €	10.880,00 €
Dépenses ordinaires (chapitre II)	30.320,00 €	30.320,00 €
Dépenses extraordinaires	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses	41.200,00 €	41.200,00 €
Balance générale recettes-dépenses	19.373,20 €	19.373,20 €

3. Fabrique d'Église Saint-Martin de Bas-Warneton. Budget pour l'année 2025. Approbation. Décision.

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget 2025 de la Fabrique Saint-Martin de Bas-Warneton aux chiffres suivants :

	Montant initial F.E.	Montant à approuver
Recettes ordinaires (chapitre I) <i>dont un supplément communal</i>	3.007,43 € 2.373,43€	3.007,43 € 2.373,43€
Recettes extraordinaires (chapitre II) (Excédent présumé)	4.630,57 €	4.630,57 €
Total des recettes	7.638,00 €	7.638,00 €
Dépenses ordinaires (chapitre I)	3.197,00 €	3.197,00 €
Dépenses ordinaires (chapitre II)	4.441,00 €	4.441,00 €
Dépenses extraordinaires	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses	7.638,00 €	7.638,00 €
Balance générale recettes-dépenses	0,00 €	0,00 €

4. Fabrique d'Église Saints-Pierre-et-Paul de Ploegsteert. Budget pour l'année 2025. Approbation. Décision.

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget 2025 de la Fabrique Saints-Pierre-et-Paul de Ploegsteert aux chiffres suivants :

	Montant initial F.E.	Montant à approuver
Recettes ordinaires <i>dont un supplément communal</i>	9.680,69 € 4.957,69€	9.680,69 € 4.957,69€
Recettes extraordinaires (excédent présumé)	5.322,31 €	5.322,31 €
Total des recettes	15.003,00 €	15.003,00 €
Dépenses ordinaires (chapitre I)	7.485,00 €	7.485,00 €
Dépenses ordinaires (chapitre II)	7.518,00€	7.518,00€
Dépenses extraordinaires	0,00€	0,00€
Total des dépenses	15.003,00 €	15.003,00 €
Balance générale recettes-dépenses	0,00 €	0,00 €

5. Fabrique d'Église Saint-André du Bizet. Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2024. Prolongation du délai d'examen. Décision.

Il est proposé au Conseil de prolonger le délai initial de 20 jours supplémentaires en vue d'exercer son pouvoir de tutelle.

6. Fabrique d'Église Saint-André du Bizet. Budget pour l'année 2025. Prolongation du délai d'examen. Décision.

Il est proposé au Conseil de prolonger le délai initial de 20 jours supplémentaires en vue d'exercer son pouvoir de tutelle.

7. Intercommunale IMIO. Assemblée générale ordinaire du 05.11.2024. Approbation des points inscrits à l'ordre du jour. Décision.

Il est proposé au Conseil :

- d'approuver les points suivants figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Intercommunale IMIO du 05.11.2024 :
 - 1) Point sur le plan stratégique 2024-2026 ;
 - 2) Présentation et approbation du budget et de la grille tarifaire 2025 ;
- de charger les délégués de la Ville de se conformer à la volonté exprimée ce jour par le Conseil Communal.